

Nous souhaitons donc vivement que cette entreprise de reconstitution du célèbre cartulaire de Compiègne, aujourd'hui disparu, soit menée à bonne fin par M. Harbulot et ses collaborateurs de la Société Historique.

L'exemple de M. Guynemer avec le cartulaire de Royallieu et du chanoine Morel, avec les trois volumes du cartulaire de St-Corneille, est à suivre.

Au cours de cette communication M. Harbulot a présenté :

1^o Les Lettres, dites de Sauvegarde, du roi Louis VI le Gros, de 1110.

2^o La Charte de création de la commune de Compiègne, par le roi Louis VII le Jeune, en 1153.

3^o La Charte d'Adélaïde, veuve du roi Louis VI le Gros, dite de « Le Franquevilles-Compiègne », de 1153 également.

A propos du Saint-Suaire

par M. COTENTIN

Comme suite à la précédente communication que notre confrère nous avait faite au sujet du Saint-Suaire de Compiègne, M. Cotentin, à l'aide de témoignages autorisés, explique pourquoi cette précieuse relique ne figure plus dans le trésor de l'église Saint-Jacques.

Cette disparition remonterait au temps de M. l'abbé Trouvelot, ancien curé de St-Jacques vers 1837, date à laquelle elle est mentionnée dans l'acte de reconnaissance des Reliques de l'église.

On ne peut que déplorer l'accident qui a été la cause de cette perte.

Les fiefs Thomas Quillet

par M. CAROLUS BARRÉ

Cette nouvelle étude sur les possesseurs du tréfonds de Compiègne a été

comme les précédentes données par M. Barré, sur le même sujet, particulièrement documentée.

Position et étendue du fief dans Compiègne, origine et propriétaires divers, tels sont les points sur lesquels M. Barré a été particulièrement précis.

Rappelons que notre confrère a déjà étudié successivement les fiefs des Domeliers, des Tournelles, du Travail et Prévost.

Tous ces fiefs viennent finalement s'ajouter au domaine de la Seigneurie de la ville.

**

Souvenirs historiques sur Charlemagne

par M. FONTAINE

Les pays d'Oise ont gardé en souvenir de l'empereur Charlemagne plusieurs légendes relatives soit à sa naissance, soit même à son tombeau.

Pour M. Fontaine, le tombeau du grand Empereur, à Aix-la-Chapelle, n'aurait de lui qu'une inscription, quant à ses ossements ils seraient dans une châsse enfermée dans une armoire de la sacristie de la cathédrale.

Ces précisions historiques, données par notre confrère, lui ont permis de rappeler comment les Allemands, après avoir voulu accaparer à leur profit la gloire de Charlemagne, l'abandonneraient maintenant à la France.

Ils ont peut-être raison puisque cet empereur réussit, dit M. Fontaine, dans une entreprise qui avait rebuté l'empire romain.

**

Exposition Vayson de Pradenne, au Trocadéro

M. Hémary signale qu'au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, à Paris, a été inaugurée récemment une exposition comparative de documents fort instructifs recueillis au